

Avis de publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public (candidature spontanée)

Exploitation de distributeurs automatiques d'alimentation dans les piscines et la patinoire et de l'Eurométropole de Strasbourg

I. Organisme gestionnaire

Eurométropole de Strasbourg
1 parc de l'Etoile
67076 Strasbourg Cedex

II. Date de publication

21 février 2024

III. Objet du titre domanial

L'Eurométropole de Strasbourg a été sollicitée par l'occupant actuel quant à la poursuite de l'exploitation de distributeurs d'alimentation et de boissons chaudes et froides dans 6 piscines et la patinoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

IV. Localisation

- Piscine d'Ostwald, 8 quai Heydt, 67540 OSTWALD
- Centre Nautique de Schiltigheim, 9 rue de Turenne, 67300 SCHILTIGHEIM
- Piscine de la Kibitzenau, 1 rue de la Kibitzenau, 67100 STRASBOURG
- Piscine de Lingolsheim, 15 rue de Normandie, 67380 LINGOLSHEIM
- Piscine du Wacken, 8, rue Pierre de Coubertin, 67000 STRASBOURG
- Piscine de Hautepierre, Rue Baden Powell, 67200 STRASBOURG
- Patinoire de Strasbourg – L'Iceberg, Rue Pierre Nuss, 67200 STRASBOURG

V. Modalités d'occupation

L'autorisation d'occupation donnera lieu à la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

L'autorisation d'occupation sera établie pour une durée de 3 ans sans reconduction tacite.

Conformément à l'article L.2125-3 du Code général de la propriété des personnes publiques, l'occupation est consentie moyennant le paiement d'une redevance domaniale dont le montant est exprimé en pourcentage du chiffre d'affaire proposé par le candidat.

VI. Procédure de candidature

La présente procédure est prise conformément aux dispositions du Code Général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L2122-1-4 relatif aux candidatures spontanées. Celle-ci vise à s'assurer de l'absence d'un intérêt concurrent.

Éléments de candidature

- Une lettre d'intention reprenant de manière succincte le projet du candidat (2 pages max) ;

- Les documents relatifs à l'existence légale du candidat (Extrait Kbis, assurance, SIRET, etc.)

Date limite de candidature

13 mars 2024 à 12h00 (heure de Paris)

Modalités de transmission

Les candidatures devront être transmises par voie électronique à l'adresse : publiciteODP@strasbourg.eu.

L'objet du courriel devra obligatoirement et uniquement mentionner :

APPCS Distributeurs automatiques + Nom du candidat (société, association, nom de famille du porteur si structure en cours de construction).

Un accusé de réception sera adressé par voie électronique.

VII. Modalités d'attribution

À l'issue de la présente publication, et dans le cas où aucune candidature concurrente n'a été réceptionnée, l'Eurométropole de Strasbourg pourra délivrer le titre à la personne à l'origine de la demande.

Dans le cas où un ou des candidats ont manifesté un intérêt concurrent, l'Eurométropole de Strasbourg organisera une procédure de sélection, celle-ci afin de départager les candidats.

Les modalités de la sélection seront alors communiquées par mail aux seuls candidats ayant manifesté leur intérêt dans les délais impartis ainsi qu'à la personne à l'origine de la demande.

VIII. Contacts

Service Achat et commande publique : publiciteODP@strasbourg.eu

Service AquaGlisse : alexis.baye@strasbourg.eu